REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ - Santé de Bouteflika : les graves interrogations de Jean-Louis Debré

Dans son livre qui vient de paraître sous le titre, « *Ce que je ne pouvais pas dire*« , Jean-Louis Debré raconte le contenu de son entretien avec le président Bouteflika le 9 décembre 2015 à Alger. L'ancien président du Conseil constitutionnel français (2012-2016) se pose plusieurs graves questions notamment sur la capacité du président Abdelaziz Bouteflika à diriger l'Algérie.



« Il est tassé dans son fauteuil, très essoufflé, la voix faible »

Il écrit : « Il m'accueille dans son palais, situé un peu en dehors du centre d'Alger, très fortement et visiblement protégé. Une résidence médicalisée, me dit-on. Il est tassé dans son fauteuil, très essoufflé, la voix faible. Un petit micro collé contre sa bouche permet de mieux entendre ce qu'il dit. Il a bien des difficultés pour s'exprimer. À plusieurs reprises, il doit s'interrompre pour boire une gorgée d'eau. Il me faut être particulièrement attentif pour réussir à le comprendre. Il m'indique avoir toujours eu beaucoup d'estime pour mon grand-père et aussi pour mon père. Évoquant ses nombreux désaccords avec ce dernier, il me précise qu'il respectait l'homme de convictions et de loyauté : quand il disait oui c'était oui et non c'était non'. Il m'avait déjà raconté cela lors de notre rencontre de 2007. »

Jean Louis-Debré, ancien ministre de l'Intérieur, poursuit : « Il me demande des nouvelles de Jacques Chirac. Il souligne alors combien ses relations avec 'le président Chirac' avaient été approfondies, 'amicales et positives'. Il me rappelle qu'ils avaient su, ensemble, ouvrir une nouvelle page amicale des relations entre l'Algérie et la France.

Concernant François Hollande, Bouteflika souligne qu'il ne le connaissait pas 'avant son élection', mais qu'il a été 'très agréablement surpris par son esprit d'ouverture, d'amitié et d'imagination' et 'par sa volonté de fortifier les relations franco-algériennes'.

Il tient à me préciser que le général de Gaulle fut à ses yeux celui qui marqua le plus fort intérêt pour l'Algérie, tandis que Jacques Chirac et François Hollande sont pour lui ceux qui auront le plus contribué au développement des relations entre les deux pays. « Ils doivent, devant l'Histoire, en être remerciés', me dit-il d'un ton solennel. »...

2/ - Michel DEBRE (1912/1996)

Résistant, membre en 1945 du cabinet de Charles de GAULLE où il est chargé de l'élaboration de la réforme administrative, Michel DEBRE est dès le début un adversaire farouche des institutions de la 4º République et un partisan résolu de l'Algérie française et du retour au pouvoir du général. En 1958, de Gaulle le nomme d'ailleurs garde des Sceaux et lui confie la responsabilité, à la tête d'une équipe de juristes, de rédiger un projet de Constitution mariant à la fois les vues gaullistes et celles des ministres d'Etat Guy MOLLET et Pierre PFIMLIN. C'est ce projet qui est adopté par référendum à une très large majorité le 28 septembre 1958, donnant naissance à la Ve République.





C'est d'ailleurs pour mettre en pratique ces nouvelles institutions que Michel Debré est nommé Premier ministre en janvier 1959. Mais les conceptions des deux têtes de l'exécutif sur leurs attributions respectives ne sont pas les mêmes, le chef du gouvernement acceptant mal le rôle secondaire dans lequel le président entend le cantonner. Son désaccord concernant le règlement de la question algérienne et la présidentialisation croissante du régime pousse Michel Debré à démissionner le 14 avril 1962. Il restera cependant fidèle au général et à ce qu'il représentait, au-delà des contingences politiques. S'il connut par la suite d'autres responsabilités gouvernementales, de 1966 à 1973, il reste pour avoir été un défenseur sans relâche de l'orthodoxie gaulliste

Continuité et évolution des idées de Michel Debré sur l'Algérie - Auteur Guy PERVILLE -

- -Michel Debré et l'affaire du bazooka...
- -Michel Debré et l'affaire algérienne sous la 4ème République...
- -Michel Debré et la politique algérienne du général de Gaulle...

Cliquez SVP sur ce lien: http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=134



L'opération « Résurrection » est lancée sous le patronage de Jacques SOUSTELLE, CHABAN-DELMAS, Michel DEBRE, Lucien NEUWIRTH, « l'envoyé spécial » à Alger, Léon DELBECQUE, et quelques autres.



J. SOUSTELLE (1912/1990)



L. NEUWIRTH (1924/2013)



J. CHABAN-DELMAS (1915/2000)



P. PFLIMLIN (1907/2000)

attns://fr.wikinedia.org/wiki/Pierre_Pflimlin

Ce complot a pour objectif de ramener de nouveau au pouvoir de Gaulle, sans que celui-ci y soit mêlé. Le 13 mai 1958, c'est le jour où Pierre PFLIMLIN doit être investi comme Chef du Gouvernement. A ALGER, une manifestation monstre se déroule à la mémoire de trois militaires du contingent*, fusillés par les fellaghas en Tunisie.





Sous la conduite de Pierre LAGAILLARDE, la foule donne l'assaut au bâtiment du Gouvernement Général. Sur l'incitation de Léon DELBECQUE, un Comité de Salut Public est nommé et la présidence en est confiée au général MASSU, l'idole des Algérois à l'époque.



P. LAGAILLARDE (1931/2014)



L. DELBECQUE (1919/1991)



Jacques MASSU (1908/2002)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Lagaillarde

https://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A9on_Delbecque

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Massu

A Paris, les députés n'apprécient pas, mais investissent comme il se doit Pierre PFLIMLIN.

Toujours en fonction à la présidence du conseil, Félix GAILLARD confie les pleins pouvoirs civils et militaires au général Raoul SALAN ; celui-ci entérine le Comité de Salut Public et confirme MASSU dans sa présidence.



Raoul SALAN (1899/1984)



Félix GAILLARD (1919/1970)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Raoul_Salan

https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9lix Gaillard

Le 13 mai à Alger, c'était l'explosion de joie, l'allégresse générale. Nous avions gagné.

De sa retraite campagnarde de Colombey, DE GAULLE affirmera qu'il se tient « prêt à assumer les pouvoirs de la République. » Manœuvré par Léon DELBECQUE (qui affirme être délégué spécialement par de Gaulle), le général MASSU s'adresse à la foule le 14 mai :

« Le Comité de Salut Public supplie le général de Gaulle de bien vouloir rompre le silence, en vue de la constitution d'un Gouvernement de Salut Public qui, seul, peut sauver l'Algérie de l'abandon. »

Le lendemain 15 mai, c'est au tour du général SALAN de prendre la parole, devant une foule immense qui ne quitte pas le forum:

«Nous gagnerons parce que nous l'avons mérité et que là est la voie sacrée pour la grandeur de la France. Mes amis, je crie Vive la France, Vive l'Algérie française. »

SALAN se retire vers l'intérieur mais il se retrouve face à DELBECQUE qui lui souffle : « Dites Vive de Gaulle, mon général ! ». Reprenant le micro le général Salan crie alors « Vive de Gaulle ! »

- Afin de repousser toute idée qu'il ait pu participer à un complot, de Gaulle donne une conférence de presse le 19 mai, afin de déclarer qu'il n'acceptera pas le pouvoir sous la pression d'Alger.
- Le 27 mai, il ment délibérément en affirmant que Pierre Pflimlin s'efface afin de le laisser libre de ses mouvements et que dès lors il entame le processus régulier pour l'établissement d'un gouvernement républicain.

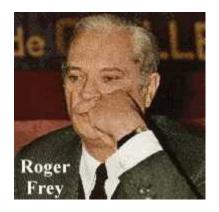
PFLIMLIN ne peut s'empêcher d'avouer : « Je n'aurais jamais pensé que cet homme illustre puisse être un menteur.» Il confiera en privé : « Les gens d'Alger vont avoir des surprises avec de Gaulle car il ne croit pas à l'Algérie française ! »



Effectivement jamais le Président du Conseil ne lui avait laissé prévoir qu'il s'effacerait avant même qu'il ne soit appelé, lors de leur dernier entretien.

Pour les députés, il ne fait plus aucun doute, c'est un coup d'état qui se prépare. Mais tout n'est pas joué, loin s'en faut : les partis en majorité sont contre l'éventualité d'un retour du général, aussi messieurs SOUSTELLE, Roger FREY et de BENOUVILLE, contactent le général SALAN, au nom de Michel DEBRE, afin qu'il envisage, si nécessaire, le débarquement de ses régiments en métropole.

Le général SALAN refuse tout net : « Il n'en est pas question. Le sang n'a pas coulé ici et je ne veux pas apporter le risque en France.»







R. FREY (1913/1997)

P. de BENOUVILLE (1914/2001)

O. GUICHARD (1920/2004)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Roger_Frey https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_de_B%C3%A9nouvill

https://fr.wikipedia.org/wiki/Olivier_Guichard

Le 1er juin à 11 h. Olivier GUICHARD téléphone directement au général SALAN pour l'informer que « les affaires se présentent mal » et que ce sera à lui de jouer et de se tenir prêt à intervenir. SALAN refuse une nouvelle fois. Mais il n'empêche qu'on affirme qu'une opération militaire serait donc prête à occuper Paris, si l'assemblée refuse l'investiture à de Gaulle.



Charles de GAULLE (1890/1970)

http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/accueil/biographie.php

Cette opération militaire, le largage d'un régiment de parachutistes sur la capitale, est organisée, dit-on, par le ministre de la Défense, CHABAN-DELMAS. L'intox fonctionne à fond. Les gaullistes se servent de cette menace *(ce ne sera pas la dernière fois)* pour forcer la main aux députés et les menacer d'une guerre civile qui n'aurait jamais eu lieu. Ils usent de cet épouvantail qu'est un coup de force militaire.

Lors d'une conférence de presse organisée « à la va vite », DE GAULLE s'écrie, alors qu'un journaliste lui demande s'il s'agit d'installer une dictature :_« J'ai rétabli les libertés publiques quand elles avaient disparu. Croit-on qu'à 67 ans je vais commencer une carrière de dictateur ? »

Nouveau mensonge puisqu'il dirige lui-même le complot destiné à le faire investir, par un coup de force si besoin est.

4/- 8 MAI 1945 La DJIHAD - massacre des européens à SETIF - Auteur M. VILLARD -

Suite à la diffusion de la Revue de Presse n° 28, relatif au 8 mai 1945 à SETIF, monsieur Maurice VILLARD m'écrit : « Bonjour M. ROSSO,

Autant j'ai de plaisir à lire votre rubrique, mais je suis déçu par les erreurs importantes dans le compte rendu du 8 mai 1945 à Sétif, journée que j'ai vécu. J'ai d'ailleurs édité en son temps un ouvrage " LES MASSACRES DU 8 MAI 1945 SETIF- GUELMA LE CONSTANTINOIS " début de 17 années de guerre en Algérie vendu à plus de 20 000 exemplaires au profit de l'Amicale des Hauts

Plateaux de Sétif et de l'ACEP ENSEMBLE. Bien à vous.

Je lui ai immédiatement répondu :

« Bonjour Mr VILLARD

Vous faites certainement allusion à la rubrique NDLR.

Si tel est le cas je me suis inspiré des articles de Manuel GOMEZ et du livre de Roger VETILLARD sur le 8 mai 1945 que j'ai cités. Mon but n'était pas de reparler du 8 mai, x fois répété, mais de mettre en exergue la posture du parti communiste compte tenu du procès HILLEL contre le cercle algérianiste.

Mon résumé était sommaire, concentré uniquement sur SETIF.

Je suis navré que cela ne vous convienne pas.

Si sous souhaitez un droit de réponse en complément, il n'y a aucun problème »...

Monsieur VILLARD est également l'auteur d'ouvrages qui grâce à lui m'ont permis, en particulier, la diffusion des villes et villages des Hauts Plateaux Sétifiens ; je l'en remercie très sincèrement. Concernant le 8 mai 1945, refusant toutes polémiques, j'invite les lecteurs à prendre connaissance du site que j'ai omis de mentionner.

http://bone.pagesperso-orange.fr/titre_rubrique/guerre/villard_8mai45.html

5/- Des photos inédites sur l'Algérie, héritage des Lumière, aux enchères à Paris

Des photos inédites en couleur sur l'Algérie datant de 1904 seront vendues aux enchères à Paris (France) mardi 24 mai 2016 par l'étude Beaussant Lefèvre, a indiqué vendredi l'APS, citant un expert en investissement dans l'art patrimonial.

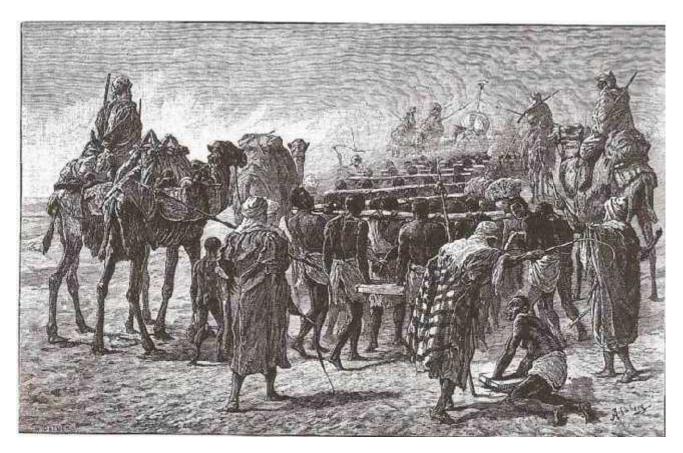
Ces photos sur l'Algérie, parmi une collection de photos exceptionnelles, "représentent un héritage culturel inédit, faisant partie des toutes premières photos couleurs historiques prises en Algérie", a indiqué Laurent AUZERIC, auteur du livre "Art & Patrimoine".

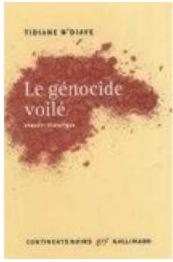
Il a précisé selon l'APS que ces 5 photos représentent un héritage du fond personnel d'Antoine Lumière, père des frères LUMIERE (Auguste 1862-1954 et Louis 1864-1948), qui ont été, entre autres, les inventeurs de la photo couleur....



Cliquez SVP sur ce lien pour voir la suite: http://www.huffpostmaghreb.com/2016/05/14/algerie-paris_n_9968944.html

Tidiane N'DIAYE jetait un pavé dans la mare en 2008 avec « *Le Génocide voilé* » (Gallimard). Dans ce livre, l'anthropologue franco-sénégalais aborde sans tabous le sujet de la traite orientale dont ont été victimes des milliers de Noirs africains durant 13 siècles. Alors que la France vient de célébrer, le 10 mai, la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions qui donne un coup de projecteur sur la traite transatlantique organisée par les Occidentaux, Saphirnews revient avec lui sur un pan de l'histoire de l'esclavage occulté....





Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.saphirnews.com/Avec-Tidiane-N-Diaye-le-genocide-de-la-traite-orientale-devoile_a18858.html

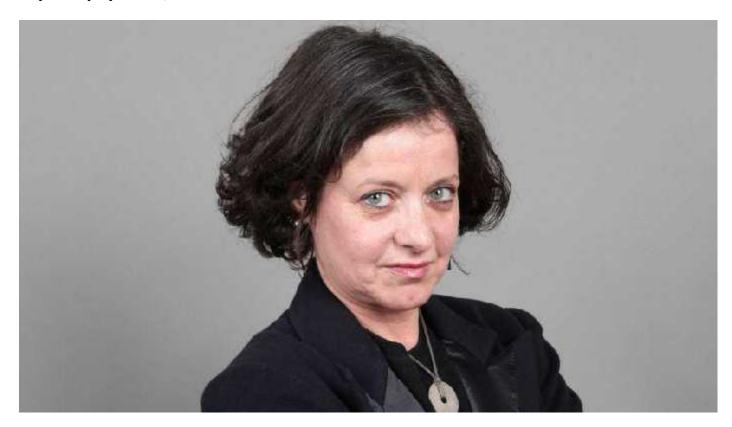
7/- Elisabeth LEVY: « De Nuit debout à Verdun, le chantage au fascisme ne passera pas»

Extrait:

...BLACK M

Pardon, mais là, le fou rire l'emporte. Il est vraiment tordant, votre TOEDESCHINI, au moins autant que le maire de Verdun. Je ne sais pas ce qu'avait fumé ce monsieur HAZARD quand il a eu cette brillante idée: inviter un rappeur qui tient les Français pour des *kouffars*, pour divertir les jeunes gens venus participer au centenaire de la bataille - sans doute pense-t-il que leur

infliger tous ces discours et tout ce passé, c'est une atteinte aux droits de l'homme. En tout cas, il n'est pas redescendu depuis. Certes, HAZARD a fini par reculer devant l'ampleur de la colère - et peut-être devant la perte de la scandaleuse subvention de 67.000 euros que lui avait accordée par la Mission du centenaire pour le concert. Et nous ne sommes pas peu fiers d'y avoir contribué grâce à Régis de CASTELNAU qui a été l'un des premiers à porter le fer. Mais ne croyez surtout pas que ces gens-là aient compris qu'ils avaient commis une sacrée bourde révélant à quel point ils ne savent rien de ce pays. Non, ils ont reculé uniquement par peur. Bref, ils cumulent la bêtise et la lâcheté.



Tout de même, «le fascisme qui nous attend», ce n'est pas rien!

Oui, c'est aussi ce que raconte notre confrère Laurent JOFFRIN dans Libé qui voit dans l'annulation de ce «moment de détente et de fraternisation» pour quelque 4 000 jeunes Français et Allemands, à l'issue de plusieurs jours d'activités mémorielles» une « victoire de la fachosphère ». Si ça lui fait plaisir et puisque les mots n'ont plus aucun sens, quelle importance? La bonne nouvelle, c'est que l'intimidation ne marche plus du tout. Le chantage au fascisme ne passera pas! Qu'on se le dise! En janvier, Elisabeth BADINTER a courageusement ouvert la voie et proclamé qu'on ne nous ferait plus taire avec le mot «islamophobie». La gauche terranoviste en déroute peut traiter la France entière de tous les noms d'oiseaux - raciste, fasciste, réac....-, ça n'a aucun effet et ça ne lui rendra pas son crédit....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité de l'article : http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2016/05/14/31003-20160514ARTFIG00096-elisabeth-levy-de-nuit-debout-a-verdun-le-chantage-au-fascisme-ne-passera-pas.php



Caricature de DILEM (source Liberté Algérie)